

SYNDICAT MIXTE DE LA BASSE VALLE DE LA RISLE

TRAVAUX DE RESTAURATION DU RUISSEAU DE LA SOURCE

COMMUNE : MONTFORT SUR RISLE

4 – Détail Quantitatif Estimatif Et Bordereau des Prix Unitaires (DQE et BPU)



S.M.B.V.R.

Mairie – 6 rue Augustin HEBERT
Tel : 09.66.40.18.09 et 06.33.38.84.05
Courriel : smbvr@orange.fr

DETAIL QUANTITATIF ESTIMATIF BORDEREAU DES PRIX UNITAIRES

Les quantités sont données à titre indicatif. L'entreprise s'engage sur un forfait ou un coût unitaire.

Travaux de Restauration sur le ruisseau de la Source					
sur la commune de Montfort sur Risle					
1	Travaux préparatoires (TF)				
1.1	Installation et repliement de chantier	Forfait	1		
1.2	Implantation et piquetage du chantier	Forfait	1		
1.3	Réalisation des batardeaux : déviation temporaire des eaux & barrage filtrant	Forfait	1		
1.4	Travaux connexes (abattage sur 134ml - circonférence <30cm, broyage rémanent et roselière, enlèvement du seuil, bordure, création piste)	Forfait	1		
			<i>Total 1 : Travaux préalables</i>		
2	Fournitures de matériaux & végétaux (TF)				
2.1	Fourniture de matériaux graveleux				
2.1.1.	Matériaux argilo-terreux pour comblement Inter radiers-seuils	m3	1100		
2.1.2.	Terre végétale	m3	90		
2.1.3.	Sable 0/4 pour reconstitution du matelas alluvial	m3	17		
2.1.4.	Graviers 4/20 pour reconstitution du matelas alluvial	m3	29		
2.1.5.	Cailloux 20-100mm pour reconstitution du matelas alluvial	m3	271		
2.1.6.	Tout venant (7 radiers-seuils)	m3	20		
2.3	Fourniture et mise en oeuvre des mottes d'hélophytes	Unité	3020		
2.4	Fourniture de 10 épis provenant du site	psc	10		
2.5	Fourniture et mise en oeuvre du mélange grainier	m ²	1150		
2.6	Fourniture pour franchissement passerelle métallique + passerelle rustique	Forfait	1		
2.7	Fourniture géotextile biodégradable coco 700/m ² à minima	m ²	1		
			<i>Total 2 : Fourniture de matériaux & végétaux</i>		
3	Mise en oeuvre des aménagements (TF)				
3.1	Reprofilage des berges en pente douce intrados (1V/2H à 1V/3H) et pente plus forte en extrados (1V/1H) - env 800ml (RDG) + mise en place des risbermes (caillou/terre/comblement) soit 400ml	Forfait	1		
3.2	Mise en place des 7 radiers-seuils	Forfait	1		
3.3	Comblement des inter radier-seuils	Forfait	1		
3.4	Mise en oeuvre du substrat de fond (recharge)	Forfait	1		
3.5	Mise en oeuvre des épis	Forfait	1		
3.6	Mise en oeuvre pour franchissement passerelle métallique + passerelle rustique	Forfait	1		
3.7	Mise en oeuvre du géotextile (au cas où)	m ²	1		
3.8	Exportation des terres excédentaires (au cas où)	m3	1		
			<i>Total 3 : Mise en oeuvre des aménagements</i>		
4	Création de mare pédagogique (TF)				
4.1	Création de la mare (max. 350m3) + plantation hélrophytes + protection mare (poteau/fil de fer)	forfait	1		
4.2	Chemin piéton enherbée, nivelée et repérée (poteau)	forfait	1		
			<i>Total 4 : Création de mare</i>		
5	Agrandissement de la zone humide + restauration berge risle (tranche conditionnelle)				
5.1	Agrandissement zone humide (gestion remblais par exportation gravat et réutilisation terre - S max. 1000m ²)	forfait	1		
5.2	Berge Risle (amont parcours canoë) - banc de grave + géotextile + terre sur 12*2*0,4 soit 10m3	forfait	1		
			<i>Total 4 : Création de mare + restauration berge Risle</i>		

9	Variante (option)				
<i>Total 9 : Variante</i>					

Récapitulatif du DQ par postes (tranche ferme)

Montant (€ HT)

- 1 Travaux préalables
- 2 Fourniture matériaux et végétaux
- 3 Mise en oeuvre des aménagements
- 4 Création mare / Zone humide / Berge Risle

Montant total HT : Aménagement écologique du ruisseau de la Source

T.V.A (20%)

Montant total TTC : Aménagement écologique du ruisseau de la Source

Récapitulatif du DQ par postes (tranche conditionnelle)

Montant (€ HT)

- 5 Tranches conditionnelles

Montant total HT : Aménagement écologique du ruisseau de la Source

T.V.A (20%)

Montant total TTC : Aménagement écologique du ruisseau de la Source

Récapitulatif du DQ par postes (variante)

Montant (€ HT)

- 6 Si Variante

Montant total HT : Aménagement écologique du ruisseau de la Source

T.V.A (20%)

Montant total TTC : Aménagement écologique du ruisseau de la Source

Sommaire**100 Travaux préparatoires****200 Fournitures****300 Travaux**

100. Travaux préparatoires

101. Installation et repli de chantier (F65.a – Art 34)	Prix unitaire
<p>Ce prix rémunère les frais d'installation de chantier, l'amenée et le repliement du matériel pour toute la durée des travaux (compris arrêt et reprise des travaux éventuels).</p> <p>Il comprend également :</p> <ul style="list-style-type: none"> - L'aménagement des terrains pour les installations de chantier et aires de stockage, - L'amenée et mise en place du matériel de chantier - Réalisation de la DICT - La fourniture et pose d'une signalétique spécifique selon la zone du chantier (sécurisation des zones travaillées), - Le déplacement et repli des matériels, - Le nettoyage autant que nécessaire, de la voirie empruntée par moyen mécanique ou manuel, - Le contrôle interne, - Le constat d'état des lieux en présence du maître d'ouvrage, - La remise en état du site (chemins, parcelles, etc.), - Le déplacement et repli des matériels, <p>Les installations de chantier achevées et le matériel de chantier amené à pied d'œuvre, une fraction égale à soixante-dix pour cent (70 %) du prix sera réglée à l'Entrepreneur.</p> <p>Le solde sera versé après repliement de tous les matériels et installations, enlèvement de tous les matériaux en excédent et remise en état des lieux.</p> <p>Le forfait :</p>	
102. Opérations topographiques, reconnaissance et piquetage des réseaux	Prix unitaire
<p>Ce prix rémunère tous les travaux topographiques nécessaires à la réalisation du projet.</p> <p>Il comprend :</p> <ul style="list-style-type: none"> - les études topographiques (pose de bornes, relevés, implantation) que l'entreprise doit ou pourrait estimer nécessaire, - les implantations et piquetages contradictoires, - les constats contradictoires nécessaires pour l'établissement des mètres, - la reconnaissance de la position des réseaux existants : DICT, fouilles de reconnaissance et le piquetage. <p>Ce forfait sera rémunéré à l'avancement, une fois les levés réalisés et remis au Maître d'ouvrage.</p> <p>Le forfait</p>	

103. Réalisation des batardeaux et épouséement des fouilles et retrait	Prix unitaire
<p>Ce prix rémunère au forfait la fourniture et la mise en oeuvre des matériaux pour la réalisation des batardeaux, l'étanchéité et l'épouséement des fouilles (curage) pour la réalisation des travaux à sec (réalisation des terrassements, pose des radiers-seuils, comblement...).</p> <p>Il comprend tous les phasages et tous les batardeaux nécessaires à la réalisation des travaux.</p> <p>Les batardeaux seront constitués de matériaux sacs de sables ou « big-bag » complétés par un système de géomembrane pour assurer l'étanchéité</p> <p>Ce prix comprend notamment :</p> <ul style="list-style-type: none"> - toutes les sujétions liées à l'approbation par le maître d'ouvrage des méthodes, procédés et des matériaux utilisés, - l'amenée et le repli du matériel de levage, quel que soit le nombre de phases et d'interventions, - toutes les sujétions liées à l'étanchéité des batardeaux et à l'entretien, - l'amenée et le repli du matériel de pompage, quel que soit le nombre d'interventions et suivant le phasage défini par l'entrepreneur y compris l'entretien et la surveillance, - l'amenée, l'utilisation, le raccordement et le repli de groupes électrogènes si nécessaire, - les raccordements et les consommations électriques ou autres, - le curage et dépôt à proximité pour réutilisation sur chantier, - le matériel de secours et du barrage filtrant si nécessaire (à prévoir sur site). <p>Le forfait sera rémunéré l'issue des travaux après le repli des batardeaux.</p> <p>Le forfait :</p>	

104. Travaux connexes : dégagement des emprises enlèvement du couvert végétal et création de piste	Prix unitaire
<p>Ce prix rémunère le défrichage du terrain sur l'ensemble de l'emprise des travaux.</p> <p>Il comprend :</p> <ul style="list-style-type: none"> - la gestion ripisylve sur 134ml (têtard, abattage), le débitage (50cm) et façonnage des arbres comprenant la mise à - le broyage des rémanents diamètres <30 cm et de la zone humide (piquetage mare et accès au ruisseau), - une mise à disposition du broyat au maraîcher ou à la commune (exportation sur un site proche), - la suppression des bordures (lavoir), - la création d'une piste d'accès dans la zone humide, <p>Ce forfait s'applique au pourcentage de l'avancement.</p> <p>Le forfait :</p>	

200. Fournitures

201. Fourniture des matériaux argilo-terreux	Prix unitaire
<p>Ce prix rémunère au m3 la fourniture des matériaux argileux pour le comblement des inter-radiers.</p> <p>Ce prix comprend notamment :</p> <ul style="list-style-type: none"> - les matériaux (m3), - le transport, - le stockage sur place, - la fourniture des bons de livraison, <p>Ces prix s'appliquent aux quantités réellement mises en place, jusqu'à concurrence des volumes théoriques du CCTP. Toute quantité mise en œuvre au-delà de ces volumes sans une autorisation écrite du Maître d'Ouvrage ne fera l'objet d'aucune rémunération.</p> <p>Le mètre cube :</p>	

202. Fourniture de la terre végétale	Prix unitaire
<p>Ce prix rémunère au m3 la fourniture de la terre végétale.</p> <p>Ce prix comprend notamment :</p> <ul style="list-style-type: none"> - les matériaux (m3), - le transport, - le stockage sur place, - la fourniture des bons de livraison, <p>Ces prix s'appliquent aux quantités réellement mises en place, jusqu'à concurrence des volumes théoriques du CCTP. Toute quantité mise en œuvre au-delà de ces volumes sans une autorisation écrite du Maître d'Ouvrage ne fera l'objet d'aucune rémunération.</p> <p>Le mètre cube :</p>	

203. Fourniture du sable	Prix unitaire
<p>Ce prix rémunère au m3 la fourniture du sable (0/4 mm).</p> <p>Ce prix comprend notamment :</p> <ul style="list-style-type: none"> - les matériaux (m3), - le transport, - le stockage sur place, - la fourniture des bons de livraison, <p>Ces prix s'appliquent aux quantités réellement mises en place, jusqu'à concurrence des volumes théoriques du CCTP. Toute quantité mise en œuvre au-delà de ces volumes sans une autorisation écrite du Maître d'Ouvrage ne fera l'objet d'aucune rémunération.</p> <p>Le mètre cube :</p>	

204. Fourniture du gravier	Prix unitaire
<p>Ce prix rémunère au m3 la fourniture du gravier (4/20 mm). Ce prix comprend notamment :</p> <ul style="list-style-type: none">- les matériaux (m3),- le transport,- le stockage sur place,- la fourniture des bons de livraison, <p>Ces prix s'appliquent aux quantités réellement mises en place, jusqu'à concurrence des volumes théoriques du CCTP. Toute quantité mise en œuvre au-delà de ces volumes sans une autorisation écrite du Maître d'Ouvrage ne fera l'objet d'aucune rémunération. Le mètre cube :</p>	

205. Fourniture des cailloux	Prix unitaire
<p>Ce prix rémunère au m3 la fourniture du caillou (20/100 mm). Ce prix comprend notamment :</p> <ul style="list-style-type: none">- les matériaux (m3),- le transport,- le stockage sur place,- la fourniture des bons de livraison, <p>Ces prix s'appliquent aux quantités réellement mises en place, jusqu'à concurrence des volumes théoriques du CCTP. Toute quantité mise en œuvre au-delà de ces volumes sans une autorisation écrite du Maître d'Ouvrage ne fera l'objet d'aucune rémunération. Le mètre cube :</p>	

206. Fourniture des matériaux pour les radiers-seuils	Prix unitaire
<p>Ce prix rémunère au m3 la fourniture des matériaux pour les radiers-seuils (mélange de taille type tout-venant). Ce prix comprend notamment :</p> <ul style="list-style-type: none">- les matériaux (m3),- le transport,- le stockage sur place,- la fourniture des bons de livraison, <p>Ces prix s'appliquent aux quantités réellement mises en place, jusqu'à concurrence des volumes théoriques du CCTP. Toute quantité mise en œuvre au-delà de ces volumes sans une autorisation écrite du Maître d'Ouvrage ne fera l'objet d'aucune rémunération. Le mètre cube :</p>	

207. Fourniture et mise en œuvre des mottes d'hélohyptes	Prix unitaire
<p>Ce prix rémunère à l'unité la fourniture et la mise en œuvre des mottes d'hélophytes (cf. CCTP)</p> <p>Ce prix comprend notamment :</p> <ul style="list-style-type: none"> - les hélophytes, - le transport, - la plantation des mottes, - la fourniture des bons de livraison, <p>Ces prix s'appliquent aux quantités réellement mises en place, jusqu'à concurrence des volumes théoriques du CCTP. Toute quantité mise en œuvre au-delà de ces volumes sans une autorisation écrite du Maître d'Ouvrage ne fera l'objet d'aucune rémunération.</p> <p>L'unité :</p>	

208. Fourniture des épis	Prix unitaire
<p>Ce prix rémunère à l'unité la fourniture des épis (cf. CCTP)</p> <p>Ce prix comprend notamment :</p> <ul style="list-style-type: none"> - la fourniture sur place des épis (sélection, abattage, façonnage), <p>Ces prix s'appliquent aux quantités réellement mises en place, jusqu'à concurrence des volumes théoriques du CCTP. Toute quantité mise en œuvre au-delà de ces volumes sans une autorisation écrite du Maître d'Ouvrage ne fera l'objet d'aucune rémunération.</p> <p>L'unité :</p>	

209. Fourniture et mise en œuvre du mélange grainier	Prix unitaire
<p>Ce prix rémunère l'ensemencement du site (banquette – remise en état) par le mélange grainier (cf. CCTP)</p> <p>Ce prix comprend notamment :</p> <ul style="list-style-type: none"> - le piquetage et l'implantation des zones à ensemercer, - le décompactage du sol des zones utilisées par les engins de chantier, - la fourniture du semis à mettre en œuvre conformément aux prescriptions du C.C.T.P, - le semis par hydrosemoir si nécessaire, - les semis de regarnissage s'il y a lieu. <p>Ces prix s'appliquent aux quantités réellement mises en place, jusqu'à concurrence des volumes théoriques du CCTP. Toute quantité mise en œuvre au-delà de ces volumes sans une autorisation écrite du Maître d'Ouvrage ne fera l'objet d'aucune rémunération.</p> <p>Le mètre carré :</p>	

210. Fourniture des passerelles	Prix unitaire
<p>Ce prix rémunère l'ensemble des 2 passerelles. Ce prix comprend notamment :</p> <ul style="list-style-type: none"> - les matériaux, - la conception, - l'amenée du matériel sur le chantier <p>Le solde sera versé à la livraison sur place. Le forfait :</p>	

211. Fourniture du géotextile biodégradable	Prix unitaire
<p>Ce prix rémunère la fourniture du géotextile biodégradable. Ce prix comprend notamment :</p> <ul style="list-style-type: none"> - les matériaux (géotextile, agrafes...), - l'amenée du matériel sur le chantier, <p>Le solde sera versé à la livraison sur place. Le mètre carré :</p>	

300. Travaux

301. Mise en œuvre du reprofilage des berges et de la risberme	Prix unitaire
<p>Ce prix rémunère la mise en œuvre du reprofilage des berges 800ml et de la risberme sur 400ml. Ce prix comprend notamment :</p> <ul style="list-style-type: none"> - le piquetage préalable, - la reprise des matériaux sur place ou stockage, - tout le terrassement nécessaire pour ses actions notamment le comblement derrière la risberme, - le talutage des berges RDG (intrados 1V/2H et 1V/3H – extrados 1V/1H), - la mise en place des risbermes (caillou 243m³/terre 90m³), <p>Ces prix s'appliquent aux quantités réellement mises en œuvre. Le forfait :</p>	

302. Mise en œuvre des radiers-seuils	Prix unitaire
<p>Ce prix rémunère la mise en œuvre des 7 radiers-seuils (cf. CCTP). Ce prix comprend notamment :</p> <ul style="list-style-type: none">- le piquetage préalable,- le curage du lit avec dépôt en berge pour ressuyage,- la mise en place des radiers-seuils à la bonne altimétrie, <p>Ces prix s'appliquent aux quantités réellement mises en œuvre. Le forfait :</p>	

303. Comblement des inter radiers-seuils	Prix unitaire
<p>Ce prix rémunère le comblement du lit inter radiers-seuils (cf. CCTP) soit 390ml de lit. Ce prix comprend notamment :</p> <ul style="list-style-type: none">- le chargement de l'argile de l'aire de stockage jusqu'au secteur à travailler,- la mise en place de l'argile, éventuellement de matériaux secondaires en excédent sur le chantier,- le compactage de celui-ci, <p>Ces prix s'appliquent aux quantités réellement mises en œuvre. Le forfait :</p>	

304. Mise en œuvre du substrat de fond	Prix unitaire
<p>Ce prix rémunère la mise en œuvre du substrat de fond cf. CCTP). Ce prix comprend notamment :</p> <ul style="list-style-type: none">- le chargement des matériaux sur chantier et amenée sur le secteur pour mise en œuvre,- le mélange cailloux (37m3) /graviers (29m3),- la mise en place dans le lit du mélange caillou/gravier,- la finition par un saupoudrage du sable (17m3) <p>Ces prix s'appliquent aux quantités réellement mises en œuvre. Le forfait :</p>	

305. Mise en œuvre des épis	Prix unitaire
<p>Ce prix rémunère la mise en œuvre des 10 épis (cf. CCTP).</p> <p>Ce prix comprend notamment :</p> <ul style="list-style-type: none">- l'amenée des épis sur le secteur de la zone humide,- réalisation d'une échancrure dans la berge pour insérer l'épis,- le battage de pieux pour maintenir l'épis et fixation avec du fil de fer, <p>Le forfait :</p>	

306. Mise en œuvre des passerelles	Prix unitaire
<p>Ce prix rémunère la mise en œuvre des passerelles (cf. CCTP).</p> <p>Ce prix comprend notamment :</p> <ul style="list-style-type: none">- Implantation des culées,- Montage des 2 passerelles (plateau, rambardes, etc.) <p>Le forfait :</p>	

307. Mise en œuvre du géotextile biodégradable	Prix unitaire
<p>Ce prix rémunère la mise en œuvre du géotextile biodégradable.</p> <p>Ce prix comprend notamment :</p> <ul style="list-style-type: none">- La mise en place dans les règles de l'art (superposition des lès, tranchée, etc.) du géotextile et des fixations (agrafes). <p>Le forfait :</p>	

308. Exportation des terres excédentaires	Prix unitaire
<p>Ce prix rémunère l'exportation des terres excédentaires sur le chantier.</p> <p>Ce prix comprend notamment :</p> <ul style="list-style-type: none">- Le chargement et le transport des terres. <p>Le mètre cube :</p>	

309. Création de la mare	Prix unitaire
<p>Ce prix rémunère l'ensemble des travaux nécessaires relatifs à la mare. Ce prix comprend notamment :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Le piquetage de la mare, - Le creusement de la mare (entre 500 et 700m²) en pente douce des berges, - Le chargement et l'utilisation des déblais sur chantier, - La plantation des mottes d'hélophytes, - La mise en place des éléments de sécurisation (80 poteaux, fil). <p>Le forfait :</p>	

310. Chemin piéton	Prix unitaire
<p>Ce prix rémunère l'ensemble des travaux nécessaires pour la mise en oeuvre du chemin piéton</p> <p>Ce prix comprend notamment :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Le piquetage du chemin, - Terrassement du chemin (nivellement) - Enherbement et mise en place de borne en bois (44 poteau / face à face) <p>Le forfait :</p>	

311. Agrandissement de la zone humide (TC)	Prix unitaire
<p>Ce prix rémunère l'ensemble des travaux nécessaires à l'agrandissement de la zone humide (S= 1000m², hauteur max. 1.5m)</p> <p>Ce prix comprend notamment :</p> <ul style="list-style-type: none"> - L'analyse des terres (Métaux, HAP, PCB), - Le déblaiement de la zone, - Avec export des gravats exempt de terre à l'annexe du centre technique de la CCPAVR basé à Glos sur Risle, - Avec réutilisation de la terre sur le chantier, <p>Le forfait :</p>	

312. Restauration de la berge de la Risle (TC)	Prix unitaire
<p>Ce prix rémunère l'ensemble des travaux nécessaires pour la reprise de l'érosion sur la rive droite de la Risle (12*2*0.4 soit 10m³).</p> <p>Ce prix comprend notamment les fournitures et la mise en oeuvre :</p> <ul style="list-style-type: none"> - du comblement de l'anse d'érosion par pierre /caillou = banc de grave, - de l'apport de terre, - du géotextile biodégradable et des agrafes, - de l'ensemencement <p>Le forfait :</p>	

FIN DU DETAIL QUANTITATIF ESTIMATIF ET DU BORDEREAU DES PRIX UNITAIRES